

Les hôpitaux misent sur le réseau

Comme le prévoit la loi, un groupement hospitalier de territoire (GHT) a été créé dans la Vienne. Composé de 7 établissements, il devrait permettre de mieux organiser l'accès aux soins.

Page réalisée par
Élisabeth Hersand
eh.vienne.rurale@orange.fr



Médecins, direction et élus des 7 établissements regroupés dans ce GHT ont évoqué l'intérêt de la création du GHT.

3325 C'est le nombre de lits dont dispose le groupement hospitalier de territoire de la Vienne. Créé en juillet dernier, il réunit le CHU de Poitiers, le groupe hospitalier Nord-Vienne, 4 Ehpad : la Brunetterie à Sèvres-Anxaumont, les Châtaigniers à Chauvigny, Les Capucines à Civray, Théodore Arnault à Mirebeau, ainsi que La Coline ensoleillée à La Roche-Posay, établissement de soins de suite et de réadaptation. Si chaque établissement garde son autonomie, l'idée est tout de même de trouver des collaborations médicales et de « mettre en commun les compétences intellectuelles, le matériel, et éviter les inégalités sanitaires », explique Alain Claeys. Le maire de Poitiers est également président du conseil de surveillance du CHU, qui est évidemment le plus gros établissement de ce GHT, et qui a été désigné comme établissement support. Si la création de ce groupe est une application de la loi de modernisation du système de santé, voté il y a tout juste un an, elle ne semble pas avoir été subie. « Nous sommes dans un environnement budgétaire

contraint. Nous sommes bien là dans la bonne direction, avec une filière cohérente et sécurisée » ajoute Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut et président du conseil de surveillance du groupe hospitalier Nord-Vienne. « C'est l'aboutissement de ce qui se fait depuis des années » ajoute Jocelyn Barrier. Le président de la commission médicale d'établissement évoque notamment les urgences, qui depuis le 1^{er} janvier dernier, disposent d'une équipe commune d'urgentistes. « Cela va permettre d'harmoniser les pratiques, et aussi de gérer la pénurie de médecins ». Olivier Mimosz, chef du service des urgences-SAMU-SMUR centre 15 du CHU est désormais coordinateur de la filière au sein du GHT. Selon lui, cette organisation va également permettre de renforcer l'attractivité pour les équipes, qui bénéficieront de

Tensions à Loudun

Après la démission d'un médecin, et alors qu'un autre est en congé maladie, les représentants syndicaux de l'Hôpital de Loudun dénoncent une situation ingérable. Une réunion de crise s'est tenue mercredi matin avec les élus locaux, et une manifestation était prévue jeudi, lors des vœux de l'hôpital.

plus de formation (y compris à distance, par visioconférence), et pourront plus facilement entrer dans des démarches de recherche ou d'enseignement. Dans les faits, les urgentistes vont désormais travailler sur plusieurs sites : leur site habituel en majorité et de 20 à 30 % dans un autre établissement du GHT.

15 filières vont évoluer

Si les urgences sont la première filière à voir les conséquences de la mise en place du GHT, au final, ce sont 15 filières qui vont évoluer : la périnatalité, la car-

diologie, AVC, santé publique, biologie, oncologie, diabète et insuffisance rénale, gériatrie, imagerie, chirurgie, pneumologie, hospitalisation à domicile, la prise en charge de l'obésité sévère et des polytraumatisés graves. Des projets qui restent à formaliser et qui seront déposés avant le 30 juin prochain à l'ARS. Même s'il compte près de 7000 Équivalent temps plein (dont 1025 personnels médicaux), et un budget fonctionnement cumulé de 661 130 445 €, à l'échelon national, le GHT de la Vienne reste d'une taille

LES URGENCES

En 2015, les 4 sites d'urgences de la Vienne (Poitiers, Montmorillon, Châtelleraut et Loudun) ont comptabilisé 112 375 passages. Des activités en hausse de près de 10 % en 2016 (au niveau national, cette hausse se situe en dessous de 6 %). Ces 4 sites sont aussi sites de SMUR et totalisent en 2015 6 547 sorties et 813 interventions hélicoptérées. Parmi les objectifs annoncés par le GHT, le fait de disposer d'un hélicoptère 24h/24. Actuellement, en hiver, l'hélicoptère n'est disponible que 12 h par jour.

modeste. Ce qui pousse les élus et responsables locaux à regarder de près les voisins. Et c'est visiblement vers Limoges que les regards se tournent.

Dans les Ehpad, le travail en commun a déjà débuté

Les 4 Ehpad publics autonomes de la Vienne, qui ont engagé un travail en commun depuis 2011, ont fait le choix de s'associer au GHT.

Ce qui nous intéresse, c'est d'améliorer notre parcours de soins, mais par forcément de faire évoluer notre fonctionnement, nos achats ou notre système informatique » explique Céline Bigeau. Directrice des Ehpad de Sèvres-Anxaumont et de Chauvigny (la Brunetterie et les Châtaigniers), elle a choisi, avec ses homologues de Mirebeau et Civray, Thierry Perrin et Maryse Savariau de s'associer au Groupement Hospitalier de Territoire de la Vienne. « Dans l'intérêt de nos résidents, nous souhaitons fluidifier le parcours de santé. Par exemple, avec de la télé-médecine » ajoute Thierry Perrin. La première application

devrait débuter aux Châtaigniers, à Chauvigny, avec la mise en place de consultation à distance, grâce à des tablettes. « Les généralistes qui interviennent dans l'établissement ne peuvent parfois pas traiter des plaies trop graves, et envoient les résidents au CHU. Si cette première visite est nécessaire, les autres, pour surveiller l'évolution de la plaie, pourraient se faire par tablettes, avec le spécialiste du CHU. » explique Céline Bigeau. Un système qui va être testé, avec l'accord de l'ARS, et qui pourrait ensuite être étendu à d'autres établissements ou appliqué à d'autres pathologies. « L'idée, c'est de limiter les passages aux urgences pour nos résidents » ajoute la directrice, qui évoque des temps d'attente longs qui peuvent avoir des conséquences psychologiques ou physiques (escarres, dénutrition). Une réflexion se fait aussi sur les soins palliatifs. « Le CHU dispose d'un



Thierry Perrin et Céline Bigeau, directeurs des Ehpad de Mirebeau, Sèvres-Anxaumont et Chauvigny espèrent développer de nouvelles collaborations entre établissements.

soin palliatif mobile, en interne. Nous allons donc réfléchir avec eux à un système qui permettrait que cette unité se déplace chez nous ». Autre piste : le développement de l'hospitalisation à domicile, pour que les résidents restent plus au sein de leur Ehpad. Un travail qui se fera

d'autant plus facilement que les 4 Ehpad collaborent déjà ensemble, depuis 2011. « En tant qu'établissements publics autonomes, nous nous rencontrons déjà. Et nous avons débuté un travail en commun autour de nos démarches qualité, et nos formations. » Une démarche qui a ins-

tauré des échanges entre équipes, et aboutit sur des animations et sorties en commun : journée pêche, repas gastronomiques, concours de tartes, défis et autres guinguettes. Les 4 établissements réfléchissent actuellement au recrutement en commun d'un qualicien, qui serait chargé de suivre les démarches qualité de chaque Ehpad, et pensent effectuer des achats groupes en matériels, assurances... « Ce sont des pistes importantes à travailler, car nos budgets sont de plus en plus contraints » conclut Thierry Perrin, qui assure que cette démarche collaborative n'a en revanche pas pour objectif d'aller vers des rapprochements plus importants. « Nous ne sommes pas fermés aux autres Ehpad, publics et privés » ajoute Céline Bigeau. Au quotidien, chacun des 4 Ehpad autonomes mène également des projets ou animations avec d'autres établissements.